



LIMOGES

ARTS DU FEU
ET INNOVATION

DIRECTION
DU DOMAINE PUBLIC

SERVICE GESTION DU DOMAINE PUBLIC
05.55.45.63.17 Fax : 05.55.45.49.76
direction_domaine-public@ville-limoges.fr

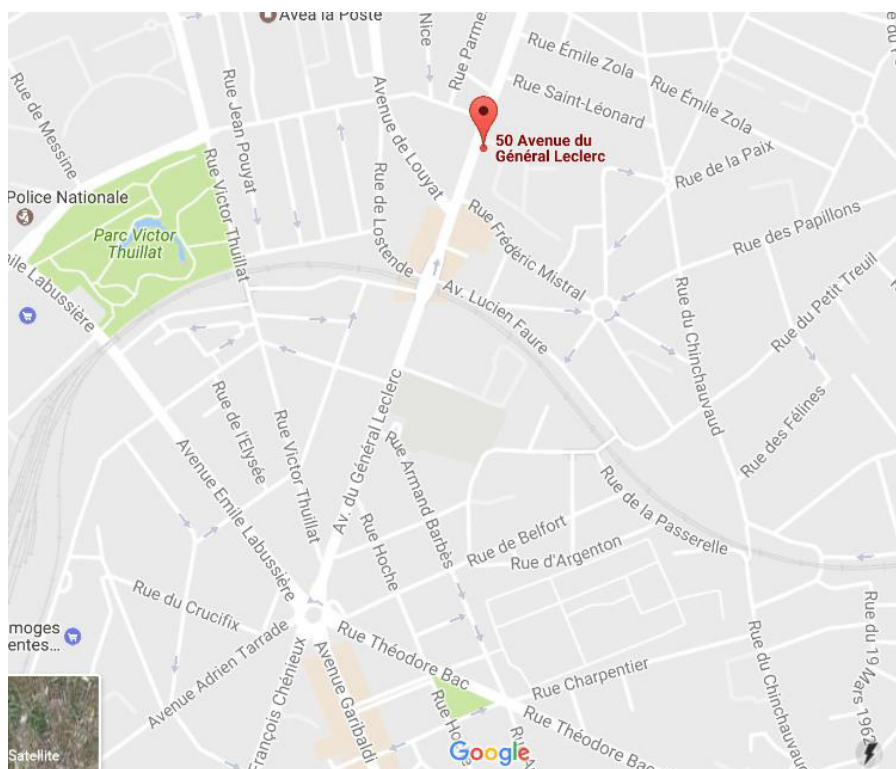
DEMANDES D'AUTORISATIONS DE STATIONNEMENT POUR UN DEMENAGEMENT

Le formulaire doit être retourné impérativement **au minimum 5 jours ouvrés** (du lundi au vendredi, hors jours fériés) avant la date du déménagement à :

Direction Domaine Public
Mairie de Limoges
BP 3120/87031 LIMOGES cedex 01
Tél : 05 55 45 63 17/Fax : 05 55 45 49 76

↪ **Vous êtes domicilié(e) sur la commune de Limoges ou sur une commune limitrophe** : la mise en place de la signalisation devra être effectuée par vos soins, **au minimum 24 h avant le début du déménagement**.

Les panneaux sont à retirer à l'accueil-loge du service des Moyens Généraux, 50 avenue du Général Leclerc - tél : 05 55 04 47 29 Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi 7h45 à 12h et 13h30 à 16h45 (cf. plan ci-dessous)



↪ **Vous n'êtes pas domicilié(e) sur la commune de Limoges ou sur une commune limitrophe** : la signalisation sera mise en place par la Direction Architecture et Bâtiment.